

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS:

La Compagnie de Publications des Marchands Détailliers du
Canada, Limitée,

80 rue St-Denis MONTREAL.

Téléphone Bell Est 1185-1186.

Montréal et Banlieue, \$2.50

ABONNEMENT; Canada et Etats-Unis, 2.00 } PAR AN.
Union Postale, - Fra. 20.0 }

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.

Représentant spécial pour la province d'Ontario: J. S. Robertson Co., 152 rue Bay, Toronto.

A moins d'avis contraire par écrit adressé directement
à nos bureaux, 15 jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable "au pair à Montréal."

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables
à l'ordre de "Le Prix Courant".

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT" Montréal.

MONTREAL, 18 AOUT 1911

LA RECIPROCITE.

Une notabilité, au moins, voit des avantages au traité
proposé de réciprocité, non seulement pour les Etats-Unis
et le Canada, mais aussi pour la Grande-Bretagne. Le "Lon-
don Statist," dans une série de trois articles, a analysé ce pro-
jet de traité. Bien que ses opinions soient loin d'être accep-
tées par tous les Canadiens qui étudient la situation, elles
offrent cependant de l'intérêt. Voici ce qu'il dit:

"Au point de vue américain, quel est le but réel de la
proposition? C'est d'empêcher le coût de la vie d'atteindre
un niveau anormal vers la fin d'une saison de récolte, à cause
de faibles approvisionnements ou de spéculation. C'est aussi
d'empêcher le coût de la vie de s'élever indûment aux Etats-
Unis, proportionnellement au coût de la vie dans d'autres
pays où les récoltes sont faibles, alors que la position statis-
tique permet aux spéculateurs de contrôler le marché améri-
cain de l'alimentation et de faire monter les prix au-dessus
du niveau des valeurs dans le monde.

"Les droits élevés imposés aux produits alimentaires en-
trant aux Etats-Unis, ont jusqu'à présent aidé matérielle-
ment les spéculateurs à obtenir le contrôle de l'approvisio-
nement alimentaire et les ont encouragés à opérer librement
chaque fois que l'occasion se présentait. Si des approvisio-
nements peuvent être importés du Canada aux Etats-Unis
sans payer de droits, les spéculateurs auront à tenir compte
des approvisionnements additionnels fournis par ce pays, ap-
provisionnements dont l'importance les empêchera de cher-
cher à créer des "corners". Avec la suppression des "cor-
ners", les grandes avances de prix des aliments qui ont lieu
de temps en temps aux Etats-Unis du fait de ces "corners,"
ne se produiront pas et la hausse des prix en sympathie sur
les marchés de l'univers, y compris ceux de Grande-Bretagne,
sera évitée.

Produits alimentaires canadiens.

"Il faut remarquer que les droits les plus bas s'appli-
quent aux produits alimentaires canadiens seuls. Il n'est
pas improbable que l'admission de produits alimentaires ca-

nadiens n'ait pas l'effet désiré, auquel cas une réduction de
droits sur les aliments importés de tous les autres pays
devra être effectuée pour accomplir le but proposé.

"Une étude attentive des conditions qui existent aux
Etats-Unis nous a convaincus que ce pays produira, pendant
de nombreuses décades et probablement pendant des siècles,
tout ce qui est nécessaire à son alimentation. Il est vrai que
parfois, les circonstances locales pourront causer l'achat aux
Etats-Unis d'aliments provenant du Canada, tels que du
poisson canadien dans la Nouvelle-Angleterre; il est aussi
possible qu'une certaine quantité de produits alimentaires
canadiens entre aux Etats-Unis pour faire partie de mélan-
ges. Mais, d'une manière générale, l'Amérique exportera et
n'importera pas de produits alimentaires, et le traité de ré-
ciprocité ne détournera pas une partie importante des pro-
duits canadiens de leur destination actuelle, la Grande-
Bretagne, au profit des Etats-Unis. Nous doutons même
que, dans les années de récoltes déficitaires aux Etats-Unis,
les produits canadiens trouvent un fort marché dans ce pays,
car les récoltes manquées jettent de la dépression sur les
affaires, d'où réduction de la consommation.

"Les conclusions auxquelles nous en sommes arrivés,
après une étude indépendante et l'investigation la plus soi-
gneuse, sont que bien que les Etats-Unis puissent importer
une bonne quantité de produits du Canada, aux fins de mé-
langes, ils n'auront pas besoin de faire des importations pour
nourrir leur population pendant de nombreuses années.
Donc l'idée que l'arrangement est dû à la nécessité pour les
Etats-Unis d'augmenter leurs ressources pour l'alimentation,
est entièrement fallacieuse. Comme nous l'avons déjà dit,
le principal avantage économique du traité pour les Etats-
Unis, sera leur aptitude à se fournir de produits alimentaires
au Canada, si les spéculateurs essaient d'imposer une péna-
lité au peuple des Etats-Unis en lui faisant payer pour sa
nourriture des prix plus élevés que les prix et les approvi-
sionnements mondiaux ne le justifient. L'avantage ainsi ob-
tenu sera partagé par la Grande-Bretagne, qui souffre avec
la nation américaine, quand la spéculation fait monter indû-
ment le prix des denrées.



Tanglefoot,

le Papier à Mouches Originel.
Depuis 25 ans le Modèle-Type de
Qualité. Tous les autres papiers
à mouches sont des imitations.